

6 Économie

Après la signature d'un pacte social avec le gouvernement en avril dernier

Le patronat en concertation

M2M

Libreville/Gabon

Mettre en place une plateforme d'échange, mais également évoquer les problèmes de la dette intérieure et de la parafiscalité, tels sont les sujets abordés mercredi dernier par la Confédération patronale gabonaise (CPG) et d'autres organisations patronales.

LE président de la Confédération patronale gabonaise (CPG), Jean-Bernard Boumah, a convié, mercredi dernier, à Libreville, les responsables de certaines organisations patronales dont le président de l'Organisation patro-

nale gabonaise, Emmanuel Eyéghé, à une réunion d'échange.

En effet, après la signature, en avril dernier, d'un pacte social avec le gouvernement, la CPG compte désormais harmoniser sa position, tout en prenant en compte le point de vue des syndicats, notamment par la mise en place d'une plateforme. Celle-ci va consister en une série de rencontres, au regard des problèmes similaires qui lient les entrepreneurs gabonais.

« Nous avons évoqué deux problèmes essentiels. A savoir, le problème de la dette qui devient récurrent et celui de la parafiscalité. Cette plateforme que nous mettons en place va nous permettre de nous concer-

ter face à ces problèmes majeurs qui touchent les PME/PMI. Concernant la dette, les entrepreneurs ont manifesté leur inquiétude. Ils trouvent que jusqu'à présent, les efforts du gouvernement sont encore timides et souhaiteraient qu'ils soient plus actifs », a souligné le président de la CPG. Et d'ajouter : « Nous savons qu'il y a eu des gestes assez significatifs, mais dans le pacte que nous avons signé, le gouvernement s'est engagé à communiquer (...) Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui ».

Pour Emmanuel Eyéghé,



Photo : M2M

Le président de l'Organisation patronale gabonaise, Emmanuel Eyéghé.

l'Organisation patronale gabonaise a toujours

prôné le rapprochement avec les autres syndicats patronaux. Car, selon ce dernier, les problèmes de tous les entrepreneurs gabonais sont similaires. Notamment l'accessibilité aux marchés, aux crédits et tout ce qui est parafiscalité.

« Aujourd'hui, nous nous réjouissons d'avoir rencontré la CPG, et d'échanger sur les problèmes majeurs qui minent notre secteur d'activité », a-t-il relevé.

Par rapport à la parafiscalité, a-t-il indiqué, il est très difficile pour une petite entreprise, qui n'a pas une situation financière

énorme, de payer tout le temps. « Donc, si elle est soumise à une fiscalité normale, elle s'organise. Mais lorsque la parafiscalité intervient, ce sont des impératifs que l'on vous donne. La parafiscalité détruit la PME. Il conviendrait d'avoir une fiscalité légale », a insisté M. Boumah.

Notons qu'une série de rencontres est prévue dans les prochains jours entre la CPG et des membres du gouvernement. Notamment le Premier ministre et le ministre de l'Économie, afin de faire le point, notamment sur la dette.

COMMISSION MEDICALE
POUR L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

